



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 01/07/21.

FRANCE RELANCE

Soutien aux collectivités.

Le soutien aux collectivités et à l'investissement public est un volet fondamental du plan France Relance. Dans ce contexte, le Gouvernement a décidé de doter la Dotation de soutien à l'investissement local d'un milliard d'euros supplémentaires, afin d'accompagner un effet de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements, d'ici à fin 2021.

Cette part supplémentaire de DSIL a été attribuée prioritairement aux projets relevant des thématiques suivantes :

- la transition écologique, notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement de nouvelles solutions de transport, et la lutte contre l'artificialisation des sols et le réaménagement des espaces publics pour lutter contre les îlots de chaleur ou la réhabilitation des friches industrielles sont également identifiés ;
- la résilience sanitaire, c'est-à-dire le renforcement des capacités des territoires à faire face à des crises sanitaires de grande ampleur (notamment les maisons de santé pluri-professionnelles), la mise aux normes des équipements sanitaires ou les travaux sur les réseaux d'assainissement ;
- la préservation du patrimoine public historique, classé et non classé, notamment afin de favoriser l'attractivité et le développement des territoires ruraux.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46, 23.72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

En 2021, la DSIL relance permet de financer 51 projets prêts à démarrer, pour un montant total de subvention de 2 934 369 €.

L'ensemble de ces projets génère plus de 18 millions d'euros de travaux, ce qui constitue un effet levier important pour l'économie cantalienne.

De plus, 3 455 881 € sont consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités territoriales du Cantal, et 2 208 327 € supplémentaires sont alloués pour les projets de rénovation énergétique du conseil départemental.

Deux exemples sur l'arrondissement de Saint-Flour

La mise en valeur de la place de l'église d'Andelat, avec la reconstruction d'un calvaire et le réaménagement de ses abords, est un bel exemple de mise en valeur du patrimoine cantalien. 40 731 € HT de subvention DSIL Relance ont été attribués en 2020, pour des travaux dont le montant s'élève à 135 771 € HT. En 2021, les travaux sont quasiment achevés et participent à l'attractivité du territoire.

Valuejols a également bénéficié de 269 274 € HT, au titre de la DSIL Relance rénovation énergétique 2021, pour la réhabilitation d'un logement en vue de la création de logements seniors et de locaux périscolaires, dont le montant total des travaux est de 673 184 € HT. En soutenant ce projet, France relance participe à la transition écologique et répond aussi aux besoins de logements pour les personnes âgées et d'espaces périscolaires.